

*Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal*

Séance du 19 juillet 2022

Nombre de conseillers :
En fonction : 15
Présents : 13
Votants : 13

Présents : Jean-Michel TOURNISSOUX - Laurent JAMBON - Valérie BEAUMONT - Gérard AUGAY - Marie-Odile PELISSIER - Jean-Claude FOUREZ - Cyndie JEAN - Joffrey DUBOST - Céline DUMAS - Florence COLLONGE - Gilles DUFOUR - Eric REISET - Bruno JAMBON.

Excusés : Yann BAIMA - Julie DESCROIX.

Date de la convocation :
12/07/2022

M. Bruno JAMBON est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°DCM/2022/07/19//02

OBJET : Prix des repas du restaurant scolaire

Madame Pelissier explique qu'en raison de la hausse des denrées alimentaires, le prestataire de la cantine souhaite appliquer une augmentation sur les repas livrés.

Le tarif des repas est rappelé : 3,80 €. Il est proposé de répercuter une hausse aux familles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, à compter du 01/09/2022 :

- FIXE à 4,00 € le repas du restaurant scolaire par enfant inscrit au préalable.
- MAINTIENT à 5,00 € le repas du restaurant scolaire par enfant non-inscrit au préalable,
- MAINTIENT à 1,50 € l'accueil et la surveillance de l'enfant bénéficiaire d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) pendant le temps méridien.

Ainsi fait et délibéré

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Michel TOURNISSOUX



J. Tournois